



8 mars 2012

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

J'aimerais saisir cette occasion pour vous souhaiter une très bonne Journée internationale de la femme.

Tout au long de ma carrière de juriste et de procureure, je n'ai cessé d'encourager les femmes, et tout particulièrement les Africaines, à saisir leurs chances, à croire en elles-mêmes et en leur véritable potentiel. Leur émancipation est la clé. En tant que femmes, sœurs et mères, je pense vraiment qu'il n'y a rien que nous ne puissions faire. Celles d'entre vous qui lisez ce message aujourd'hui en témoignent. Et bien d'autres encore y parviendront.

Je n'ai pas oublié qu'au cours de la période qui a précédé mon élection au poste de Procureure de la Cour, j'ai eu la chance de recevoir le soutien de groupes de femmes œuvrant pour l'émancipation de nos sœurs dans le monde entier, et plus particulièrement en Afrique et dans les pays qui font actuellement l'objet d'une situation. J'apprécie grandement l'affection qu'elles me témoignent et leur engagement, et nous continuerons à travailler en étroite coopération pour atteindre cet objectif qui sera d'une importance capitale au cours de mon mandat.

Avec la Journée internationale de la femme, nous commémorons les progrès accomplis au cours des derniers siècles et les personnes qui ont tant lutté pour les droits des femmes, qui ont gardé la tête haute et qui ont écrit l'Histoire.

La journée de la femme nous rappelle avant tout qu'il reste encore beaucoup à faire. Mes pensées et mes prières vont à nos sœurs qui ont subi des violences qui défient l'imagination en Ouganda, en Ituri, en République centrafricaine, et à celles qui continuent de subir les viols commis à grande échelle, ainsi que d'autres types de

crimes à caractère sexiste, et à souffrir de leurs séquelles au Darfour, dans les provinces du Kivu et à travers le monde.

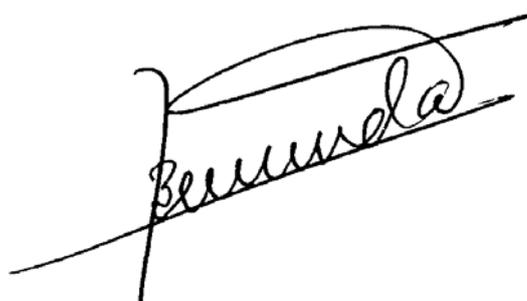
Depuis trop longtemps, les crimes sexuels et à caractère sexiste, source de tant de honte et d'idées fausses, ont été jetés aux oubliettes et sont restés impunis. Je suis convaincue que le droit et les procédures judiciaires sont des outils puissants propres à faire la lumière sur des crimes de cette nature, à punir leurs auteurs et à donner la parole aux victimes. La loi continuera à faire évoluer les comportements.

Ce qui ressort des premiers procès de la Cour pénale internationale fait clairement savoir au monde que les crimes à caractère sexiste ne doivent pas rester impunis.

Je m'engage, en tant que future Procureure de la CPI, à veiller à ce que les victimes de ces crimes voient leurs bourreaux se faire arrêter pour ne plus faire de mal.

J'espère que dans un avenir proche, lorsque nous fêterons à nouveau cette journée, celle-ci ne sera plus marquée par les souffrances qu'endurent les victimes ni notre incapacité à les prévenir.

Je compte sur vous pour vous joindre à moi dans ce combat.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fatou Bensouda', written in a cursive style. The signature is positioned above a horizontal line that extends across the page.

Fatou Bensouda
Procureure adjointe